Rue Joseph II, 20, 1000 Bruxelles – www.ecpat.be - info@ecpat.be - 04 78 60 12 33

2021

RAPPORT ANNUEL

Portant sur les activités

D'ECPAT BELGIQUE

ECPAT Belgique

Eradiquons l'Exploitation Sexuelle des Enfants

EDITO

Pour le monde entier, 2020 aura été une année de défis et d'obstacles inédits. Face à cela, ECPAT Belgique aura poursuivi sans relâche son combat contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Loin de disparaître avec la pandémie, les violences envers les enfants se sont intensifiées. De nombreuses organisations ont signalé une recrudescence des signalements, en particulier lors des confinements. Les cas d'exploitation sexuelle en

Plus que jamais, le travail d'ECPAT Belgique est une priorité absolue. Pour répondre à ces enjeux, il a fallu intensifier la sensibilisation de nombreux professionnels, continuer d'outiller les enfants pour qu'ils apprennent à se protéger et à protéger les autres, mais aussi parler et faire parler de l'exploitation sexuelle, dans une société qui, parfois, semble ne pas la voir.

L'année 2020 marque aussi les 30 ans du mouvement ECPAT. Ce qui a commencé comme une campagne initiée par un petit groupe de personnes pour lutter contre la prostitution enfantine en Asie est désormais le plus grand réseau mondial de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, comptant 118 organisations membres dans 102 pays. Si nous sommes très fiè·r·es de ce qui a été accompli durant ces 30 dernières années, nous devons poursuivre ensemble nos efforts pour protéger chaque enfant.

La fin de cette année est aussi l'occasion pour nous de saluer le travail d'Ariane Couvreur, qui aura œuvré pendant 10 ans en tant que coordinatrice d'ECPAT Belgique. Merci à elle pour toute l'expertise qu'elle a apportée à ECPAT, sa patience et sa ténacité, son sens de l'engagement, et ses nombreuses qualités humaines. C'est à regret que nous lui disons au revoir, mais nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Atifa Boulafdal, la nouvelle coordinatrice d'ECPAT Belgique, qui nous a rejoint en janvier 2021. Atifa amène avec elle une expérience de nombreuses années dans l'entreprenariat privé et social dont ECPAT Belgique bénéficiera grandement !

Emmanuelle Vacher, membre de l'Organe d'Administration d'ECPAT Belgique

SOMMAIRE

EDITO *2*
SOMMAIRE *3*
(IN)FORMER *4*
LES PROFESSIONNEL·LE·S **4**
Les futur·e·s professionnel·le·s **6**
SENSIBILISER *7*
Le grand public **7**
Les enfants, les jeunes **7**
et les personnes à risque **7**
COLLABORER *9*
Au niveau européen **9**
Au niveau belge **11**
ANALYSER POUR MIEUX PLAIDER *11*
Analyses et études **11**
Contributions **13**
EN COULISSES *18*
Zoom sur **18**
Finance **20**
Merci **21**

LES PROFESSIONNEL·LE·S

Le projet CAPISCE

Depuis octobre 2019, ECPAT Belgique est partenaire du projet CAPISCE. L'objectif du projet est de **renforcer la protection des enfants victimes de traite durant les procédures judiciaires**. Le projet est basé sur le principe selon lequel les droits des victimes de la traite devraient être compris et respectés, et devraient bénéficier d'une protection adéquate au cours de l'enquête et de la procédure pénale, y compris d'une protection de ces droits.

Dans ce cadre, ECPAT Belgique développe des modules pour **former les interprètes sur la traite des enfants**. Les interprètes ont un rôle extrêmement important pour faire respecter le droit des enfants à comprendre et être compris. C'est pourquoi ils doivent être informés des spécificités liées à l'interprétation des témoignages de mineur·e·s victimes de traite. Afin d'élaborer le contenu des modules de formation, ECPAT Belgique a organisé un atelier de consultation avec des professionnel·le·s de différents secteurs. Les modules, qui sont presque prêts, comprendront plusieurs parties: définition de la traite, terminologie, aspects psychologiques, déontologie ainsi que des mises en situation.

Le projet CAPISCE est également l'occasion **d'entamer une recherche sur la manière dont les enfants victimes de traite sont protégés dans les procédures judiciaires**. Une étude sera publiée sur le sujet en Belgique, France, Italie et aux Pays-Bas, et synthétisée. Le 5 février 2020, une première rencontre a eu lieu afin de déterminer la méthodologie de la recherche et la ligne du temps. Elle a aussi été l'occasion de partager les bonnes pratiques et les difficultés au niveau national. La recherche s'avère autant nécessaire que prometteuse.

Enfin, ce projet a permis à ECPAT Belgique de produire deux vidéos dans lesquelles Nadia Ounifi (coordinatrice Police Fédérale) et Charline Malaise (psychologue Espéranto) expliquent comment se passent l'audition policière et l'entretien thérapeutique des enfants victimes de traite, et pourquoi le rôle de l'interprète y est si important.

Conférence Cripel : Protéger les MENA contre l'exploitation sexuelle et la traite

Les mineur·e·s étranger·e·s non accompagné·e·s (MENA) sont des proies extrêmement faciles pour les trafiquants et les abuseurs, tout au long de leur parcours migratoire mais également en Belgique. Quelles formes prennent l'exploitation sexuelle des enfants et la traite des mineur·e·s en Belgique ? Qui sont les auteur·e·s, qui sont les victimes ? Quels dispositifs sont mis en place pour protéger ces mineur·e·s extrêmement vulnérables ?

ECPAT Belgique a eu le plaisir de venir apporter un éclairage sur ces différentes questions le 14 février 2020, au Centre Régional d'Intégration pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège (Cripel).

Présentation du réseau ECPAT à l'EUCPN

L'EUCPN est le Réseau européen de prévention de la criminalité.
Le réseau vise à relier les niveaux local, national et européen et à promouvoir les connaissances et les pratiques en matière de prévention de la criminalité dans les États membres de l'UE. Cette année, ECPAT Belgique a eu l'opportunité de venir présenter le mouvement ainsi que son travail et ses bonnes pratiques aux professionnel·le·s de l'EUCPN.

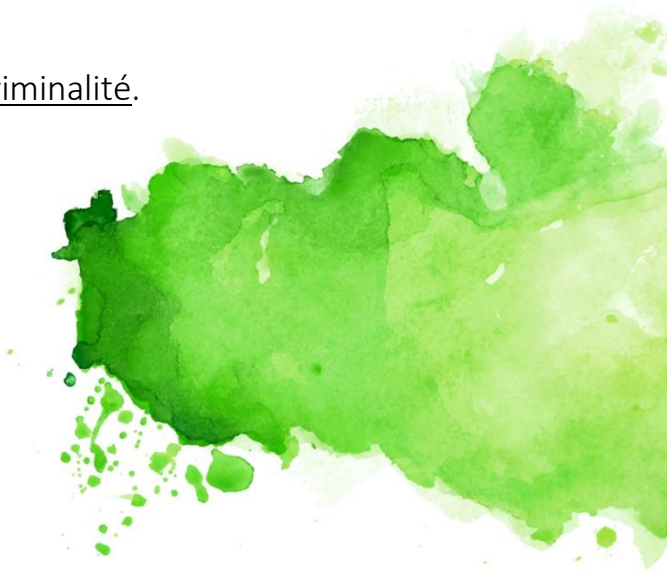

Formation exploitation sexuelle

Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants ? Quelles en sont les conséquences ? Que dit la loi et quels sont les outils existants pour protéger les enfants ? Le 17 septembre 2020, ECPAT Belgique a, en collaboration avec Défense des Enfants International Belgique, **organisé et présenté une formation sur l'exploitation sexuelle des enfants**. C'est avec succès qu'elle a permis de répondre aux différentes questions des participant·e·s, pour la plupart des avocat·e·s. Cette journée a aussi été l'occasion de les sensibiliser à l'enjeu très actuel de l'exploitation en ligne, à la traite des enfants, aux signes permettant de la détecter, ainsi qu'à la procédure à adopter face à de telles situations.

Les futur·e·s professionnel·le·s

Place aux idées nouvelles : concours étudiant·e·s

En février, avril et novembre, ECPAT Belgique a proposé aux étudiants de PXL Hasselt et Isalt **d'imaginer des campagnes créatives** adaptées aux jeunes afin de leur apprendre et de les encourager à signaler les cas d'abus sexuels sur enfants en voyage. Des idées innovantes ont été proposées et, même s'il a fallu désigner un·e gagnant·e, le travail était impressionnant !

Ces concours sont également l'occasion d'informer et de former les futur·e·s expert·e·s du voyage et du tourisme aux enjeux de l'exploitation sexuelle **d'une manière ludique et participative.**

Droits de l'enfant et tourisme

Sensibiliser les futur·e·s professionnel·le·s du voyage et du tourisme à l'exploitation sexuelle des enfants est une des missions principales d'ECPAT Belgique. C'est pourquoi, les 9 octobre et 4 décembre, l'organisation s'est adressée aux écoles Howest Kortrijk et ISALT. Cette année, c'est en ligne qu'ECPAT a eu l'occasion d'aborder la prévention, la détection et la réaction face à l'exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et dans le tourisme, ainsi que, plus généralement, la question des droits de l'enfant. Grâce à cela, d**e nombreux futur·e·s professionnel·le·s seront plus attentif·ve·s aux éventuels abus** qu'ils pourraient rencontrer, et à leur rôle dans la protection de l'enfance.

Espace info : ECPAT Belgique adopte l'écriture inclusive. Pourquoi ?

L'écriture inclusive est un ensemble de règles qui permettent d'éviter toute discrimination sexiste tant à l'oral qu'à l'écrit mais également une meilleure visibilité des femmes et des hommes dans le langage. En réalité, le langage épicène (le masculin l'emporte) date seulement du XVIIème siècle. Alors un petit changement pour plus d'inclusivité, ECPAT Belgique dit oui !

SENSIBILISER

Le grand public

Afin de sensibiliser le public des voyageur·se·s aux questions liées à l'exploitation sexuelle, ECPAT Belgique se rend, depuis plusieurs années, dans des salons du tourisme. En 2020, ECPAT aura participé à quatre salons : le plus petit a eu lieu à l'école HEPH Condorcet, tandis que les plus grands se sont tenus à Anvers, Bruxelles et Liège.

Tenir un stand lors de ces évènements a amené à un constat : si **plus de 1000 visiteur·se·s ont pu être sensibilisé·e·s**, il reste compliqué d'aborder l'exploitation sexuelle des enfants avec le grand public, qui trouve le sujet difficile ou croit ne jamais y être confronté. Néanmoins, certaines des personnes abordées ont décidé de s'impliquer plus avant pour défendre l'association et ses missions. Même s'il s'agit encore d'une minorité, c'est un signe encourageant.

Les enfants, les jeunes **et les personnes à risque**

Formation PAG-ASA

Le 7 août, avec toutes les précautions
sanitaires requises, ECPAT Belgique a donné une formation sur la sécurité en ligne chez PAG-ASA, un centre pour victimes de traite des êtres humains. Merci aux participant·e·s pour leur motivation et leur enthousiasme !

Projet (Dé)clic

Le projet (Dé)clic, portant sur la sécurité en ligne par et pour les jeunes, a continué de battre son plein en 2020 avec la création de nouveaux outils de travail (manuels, présentations…), plus modernes et intégrant les réseaux sociaux émergeants. Malheureusement, étant donné le contexte sanitaire, les animations prévues pour cette année ont dû être reportées. Nous espérons que 2021 permettra à ECPAT Belgique de se rendre à nouveau dans les classes et centres d'accueil pour mineur·e·s étranger·e·s, afin de permettre aux enfants et aux jeunes de s'emparer de ce sujet éminent.

Campagne Je dis STOP

A l'occasion de la journée européenne de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants, **ECPAT Belgique a lancé sa nouvelle campagne « Je dis STOP ! ».**

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser le grand public, les voyageur·se·s mais aussi les professionnel·le·s du tourisme à la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et le tourisme. Le site internet créé spécifiquement pour cette campagne permet de signaler en ligne tout abus sexuel observé lors d'un déplacement à l'étranger.

Un geste simple, efficace, qui peut aider un enfant en danger.

Vous êtes témoins d'un abus ? Signalez sur www.jedisstop.be. Vous y trouverez aussi nos vidéos de campagne (au nombre de 10), 4 nouvelles affiches, ainsi que les informations nécessaires vous permettant de savoir si une situation est suspecte et quel suivi est réservé à votre signalement.

Cette campagne est une initiative du groupe STOP, un collectif d'ONG, d'acteurs institutionnels, publics et privés qui œuvrent depuis de nombreuses années contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants.

COLLABORER

Au niveau européen

European Conference Berlin

Le 2 mars, des représentant·e·s des gouvernements, de la police, de l'industrie du voyage et du tourisme ainsi que de la société civile de sept pays européens se sont réunis pour célébrer le 10ème anniversaire de la campagne *Don't Look Away* lors d'une réunion internationale d'experts du projet européen « Alert Actors Report » qui s'est tenue à Berlin (Allemagne), pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants dans le voyage et le tourisme. Cette réunion a été **l'occasion de présenter les bonnes pratiques au niveau national, d'aborder les défis liés à la digitalisation du tourisme et de renforcer la coopération entre partenaires** au niveau européen. ECPAT Belgique a eu le grand plaisir de présenter la campagne "Je dis STOP! » et les différentes initiatives menées en Belgique par le Groupe STOP. A l'issue de la réunion, les participant·e·s ont élaboré un plan d'action et se sont engagés à mettre en place des actions concrètes pour renforcer la protection des enfants dans le tourisme et promouvoir la campagne *Don't Look Away*.

Atelier Koutcha

Organisée dans le cadre du projet KOUTCHA, cette rencontre institutionnelle a eu pour objectif de d'améliorer la collaboration transfrontalière dans la prise en charge des enfants victimes de traite.

En effet, force est de constater que la gestion de ces cas pose de nombreux défis et que les enfants victimes de traite devant passer de la France à la Belgique (ou inversement) ne bénéficient pas toujours de la protection à laquelle ils/elles ont pourtant droit.

ECPAT Belgique, en collaboration avec ses partenaires d'ECPAT France, d'Espéranto et de l'Association KOUTCHA a donc organisé un atelier rassemblant des professionnel·le·s venu·e·s des deux pays et de différents secteurs afin de mettre sur la table les constats et dysfonctionnements, mais aussi d'identifier les bonnes pratiques et les pistes concrètes d'amélioration. Un atelier riche en apprentissages et en réflexion, qui devrait amener à une meilleure prise en charge des enfants victimes de traite entre la France et la Belgique.

Ce projet a également amené au guide « De la conception à la création d'un centre sécurisé et sécurisant dédié à la prise en charge des enfants victimes de traite ». Il répertorie les pratiques pertinentes, tant internes qu'externes, relatives aux aspects organisationnels et fonctionnels spécifiques au mandat d'un tel centre (RH, projet pédagogique, partenariats, dispositifs et protocoles, législations, etc.). Ce guide est ainsi le résultat de regards croisés de professionnels des associations KOUTCHA et Esperanto confronté à la réalisation de ce projet en France. »

Autres rencontres et évènements

ECPAT Belgique a, cette année encore, eu le plaisir de poursuivre ses collaborations européennes, en particulier avec *l'Initiative for Children in Migration, l'Intergroup Children's Rights* et la *EU Civil Society Platform*. Au sein de cette dernière, ECPAT Belgique a pu présenter les derniers projets du groupe ECPAT, au nom d'ECPAT International. Dans le même esprit, l'année 2020 a permis d'organiser et de participer à de nombreux webinaires, sur des sujets aussi variés que le respect de la Convention d'Istanbul, les droits de l'enfant, l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, les solutions digitales, les signalements et la libération de la parole, la protection contre toutes les formes de violence…

Le 7 juillet, ECPAT Belgique a pu engager une discussion informelle avec la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, Mama Fatima Singhateh.

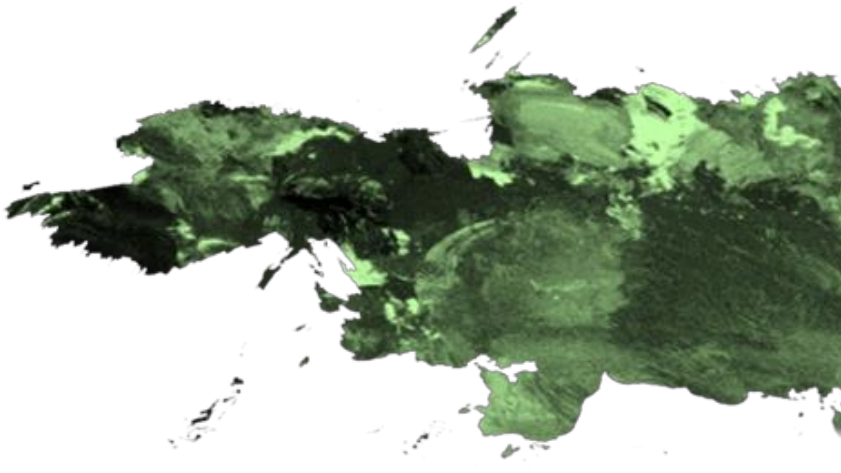

Au niveau belge

Au niveau belge, ECPAT Belgique a continué sa collaboration avec les membres des **coalitions d'ONG pour les droits de l'enfant,** la CODE du côté francophone et la KIRECO du néerlandophone.

ECPAT a aussi pris une part active à différents groupes de travail de l'organisation Child Focus.

ANALYSER POUR MIEUX PLAIDER

Analyses et études

En 2020, ECPAT Belgique s'est penché sur l'actualité et a publié plusieurs analyses et études :

« Quelles normes de qualité pour les sites de signalement d'abus sexuels d'enfants ? », cette étude reprend les normes de qualité auxquelles doivent répondre les lignes de signalement de cas d'exploitation sexuelle d'enfants dans le voyage et le tourisme. Afin que ces sites fonctionnent correctement et effectuent un suivi adéquat des plaintes, les membres devront désormais répondre à un certain nombre de critères de qualité. Ces critères sont un outil pratique à destination du personnel gérant ces sites de signalement ou souhaitant en créer.

« COVID-19 : les enfants davantage exposés aux risques d'abus et d'exploitation sexuelle », la pandémie du COVID-19 a un impact sans précédent sur le monde entier. Si la planète tourne aujourd'hui au ralenti, les prédateur·ice·s sexuel·le·s, eux, ne s'arrêtent jamais et s'adaptent continuellement. Beaucoup de facteurs induits par cette crise sanitaire facilitent la perpétuation de violences,

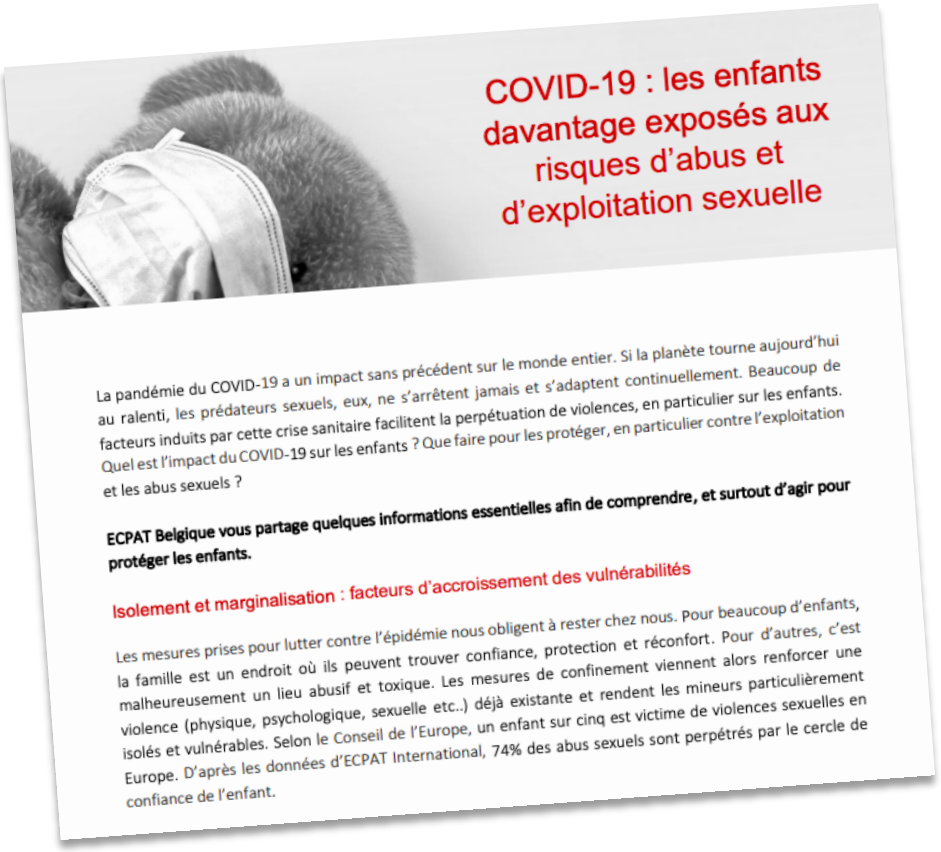
COVID-19 : les enfants davantage exposés aux risques d'abus et d'exploitation sexuelle

La pandémie du COVID-19 a un impact sans précédent sur le monde entier. Si la planète tourne aujourd'hui au ralenti, les prédateurs sexuels, eux, ne s'arrêtent jamais et s'adaptent continuellement. Beaucoup de facteurs induits par cette crise sanitaire facilitent la perpétuation de violences, en particulier sur les enfants. Quel est l'impact du COVID-19 sur les enfants ? Que faire pour les protéger, en particulier contre l'exploitation et les abus sexuels ?

ECPAT Belgique vous partage quelques informations essentielles afin de comprendre, et surtout d'agir pour protéger les enfants.

Isolement et marginalisation : facteurs d'accroissement des vulnérabilités

Les mesures prises pour lutter contre l'épidémie nous obligent à rester chez nous. Pour beaucoup d'enfants, la famille est un endroit où ils peuvent trouver confiance, protection et réconfort. Pour d'autres, c'est malheureusement un lieu abusif et toxique. Les mesures de confinement viennent alors renforcer une violence (physique, psychologique, sexuelle etc..) déjà existante et rendent les mineurs particulièrement isolés et vulnérables. Selon le Conseil de l'Europe, un enfant sur cinq est victime de violences sexuelles en Europe. D'après les données d'ECPAT International, 74% des abus sexuels sont perpétrés par le cercle de confiance de l'enfant.

en particulier sur les enfants. Quel est l'impact du COVID-19 sur les enfants ? Que faire pour les protéger, en particulier contre l'exploitation et les abus sexuels ?

« Mineur·e·s et consommation de pornographie : le difficile équilibre entre limiter et accompagner », le Sénat français a annoncé sa volonté de renforcer la protection des mineur·e·s face à l'exposition aux contenus pornographiques. Pour cela, il a adopté un amendement, approuvé par l'Assemblée Nationale en janvier, imposant un contrôle de l'âge des internautes aux administrateur·ice·s de sites pornographiques. Jusqu'à présent, il suffisait aux utilisateur·ice·s de cocher une case, parfaitement symbolique, pour confirmer leur majorité avant de pouvoir accéder aux contenus proposés. En quoi le visionnage de contenu pornographique par des mineur·e·s peut-il s'avérer problématique ? Est-il souhaitable d'en interdire complètement l'accès ? Et que dit la loi en Belgique ?

Legal analysis boy's research, cette analyse vise à dresser un bilan de la législation belge et des provisions qu'elle comporte concernant la protection des enfants, et en particulier des garçons, contre l'exploitation sexuelle.

Analyse terminologique, afin de lutter efficacement contre l'exploitation et l'abus sexuels des enfants, la communication est essentielle. Mais comment assurer qu'elle contribue à une protection effective des victimes ?

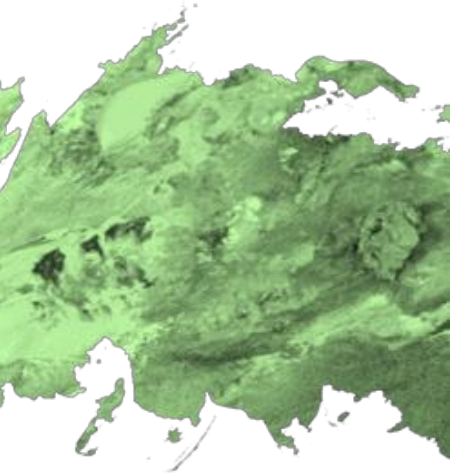

Tout d'abord, en s'accordant sur le vocabulaire employé. En effet, de nombreux désaccords et confusions persistent quant aux notions existantes. Or, une utilisation adéquate de la langue et des termes est nécessaire afin d'adopter des lois et des politiques cohérentes et fortes en réponse à ces problématiques. Cette analyse définit un certain nombre de termes clés, qu'ECPAT Belgique conseille d'adopter pour éviter de porter un quelconque préjudice aux victimes.

Contributions

En 2020, ECPAT Belgique a contribué à de nombreux travaux et recherches.

Appel à commentaires sur le projet de recommandation générale de la CEDAW sur la traite des femmes et des filles (mai 2020)

Cette soumission d'ECPAT International, envoyée par ECPAT Belgique, répond à l'appel à commentaires lancé par le Comité CEDAW sur le projet de recommandation générale sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales. Cette soumission intègre les contributions faites par les membres du réseau ECPAT aux fins de cet appel.

Appel à soumissions pour le rapport thématique de l'ONU sur le viol (mai 2020)

ECPAT Belgique et International ont été ravis de pouvoir apporter sa contribution au rapport thématique sur le viol que la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes doit présenter à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2020. Mme. Dubravka Šimonović a publié un bref questionnaire sur la responsabilité de l'État de criminaliser et de poursuivre le viol, qui pourrait être intéressant pour nombre d'entre vous qui travaillez à mettre fin à la violence sexiste contre les filles et les jeunes femmes.

Contribution de la plate-forme de la société civile au 3ème rapport d'avancement (mai 2020)

Cette contribution d'ECPAT Belgique et Esperanto a eu lieu dans le cadre des travaux préparatoires du troisième rapport d'étape de la Commission européenne sur les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des êtres humains, conformément à l'article 20 de la directive sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Sur l’impact du COVID-19

- Kinderrechtencoalitie et Coordination des ONG pour les droits de l’enfant (avril 2020) : ces contributions d'ECPAT Belgique ont été basées sur l’analyse portant sur le même sujet (voir plus haut).

- OSCE-ODIHR (mai 2020) : le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, conjointement avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), sont en train d'élaborer des recommandations politiques à court et à moyen terme basées sur des données collectées par le biais d'enquêtes auprès de survivants de la traite et de personnes de première ligne afin de garantir la mise en œuvre d'une approche de la traite des personnes basée sur les droits de l'homme, sensible au genre et centrée sur les victimes pendant et après COVID-19. ECPAT Belgique a contribué à ces recommandations.

- Protection des droits de l'homme pendant et après la COVID-19 (juin 2020) : la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants a entamé la préparation de son premier rapport thématique au Conseil des droits de l'homme visant à explorer comment la crise COVID-19 menace d'éroder davantage la situation des enfants les plus vulnérables à la vente et à l'exploitation sexuelle. Un appel a été lancé pour inviter toutes les parties intéressées à soumettre leurs contributions en répondant à quelques questions ouvertes, incluses dans un questionnaire commun élaboré par plusieurs titulaires de mandat au titre des procédures spéciales. ECPAT Belgique a contribué à ce questionnaire pour ECPAT International.

- Enquête sur l'impact de COVID-19 sur la criminalité en matière de CSA - Netclean (juin 2020) : le rapport de cette année se concentrait sur la question de savoir si les retombées de la pandémie COVID-19 avaient eu un effet sur la criminalité liée aux abus sexuels sur les enfants et sur les enquêtes en la matière. ECPAT Belgique y a contribué.

Appel à contribution - Stratégie de l'UE pour lutter contre les abus sexuels sur les enfants (juin 2020)

La Commission européenne prépare une stratégie européenne de lutte contre les abus pédosexuels, qui est principalement axée sur la prévention des abus, le rôle des services répressifs et l'aide aux victimes.

ECPAT International, a estimé qu'il était très important de veiller à ce que cette stratégie couvre les bons domaines et intègre aussi fermement les questions liées à l'exploitation sexuelle des enfants. À cet égard, ECPAT Belgique a contribué à une réponse qui met en évidence certaines considérations de la feuille de route.

Enquête : avis des membres de la plateforme de la société civile européenne contre la traite des êtres humains, Université Napier d'Édimbourg (juillet 2020)

Cette recherche vise à déterminer dans quelle mesure les membres de la plateforme de la société civile de l'UE contre la traite des êtres humains (PSC) considèrent leurs organisations comme des participants et des contributeurs significatifs au processus d'élaboration des politiques européennes dans le domaine de la traite des êtres humains. Elle cherche à identifier des exemples de meilleures pratiques et des domaines à améliorer en ce qui concerne la participation de la société civile au processus d'élaboration des politiques.

Appel à contribution - nouvelle stratégie de l'UE pour éradiquer la traite des êtres humains (juillet 2020)

Par cette contribution, ECPAT International, par le biais d'ECPAT Belgique, a fourni une analyse critique des initiatives entreprises jusqu'à présent, en ce qui concerne les enseignements tirés, les connaissances acquises sur ce qui a fonctionné et ce qui pourrait être amélioré, les obstacles restants et les aspects clés à privilégier pour lutter efficacement contre la criminalité, en ce qui concerne la dimension interne et externe de la traite des êtres humains, y compris la coopération internationale.

Appel à commentaires - Commentaire général de la CDE sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique (septembre 2020)

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies rédige actuellement son prochain commentaire général sur les droits des enfants dans l'environnement numérique. Il a donc invité toutes les parties intéressées à commenter le projet. ECPAT International, avec le soutien d'ECPAT Belgique, a soumis un rapport afin de s'assurer que les différents aspects liés à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne ne soient pas négligés dans le Commentaire général final.

Consultation publique pour la stratégie de l'Union Européenne sur les droits de l'enfant (novembre 2020)

La nouvelle stratégie sur les droits de l'enfant fournira le cadre de l'action de l'Union Européenne pour mieux promouvoir et protéger les droits de l'enfant. Elle contiendra un ensemble de mesures que l'UE devra mettre en œuvre et qui porteront notamment sur les droits des enfants les plus vulnérables, les droits des enfants à l'ère numérique, la prévention de la violence et la lutte contre celle-ci, la promotion d'une justice adaptée aux enfants. ECPAT Belgique a répondu à un questionnaire, dans le cadre de cette consultation.

Contribution au Plan d'Action Droits de l'Enfant (PADE)

ECPAT Belgique a également eu l'occasion, en 2020, de contribuer au nouveau PADE de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela a notamment été l'occasion de rappeler que la violence comprend la violence sexuelle, et qu'elle ne doit pas être oubliée. En effet, selon le Conseil de l'Europe, un enfant sur cinq est victime de violence sexuelle, il semblait donc urgent de prendre des mesures concrètes. S'il existe un plan d'action fédéral contre la traite des êtres humains (notamment la traite à des fins sexuelles), il n'existe aucun plan d'action, fédéral, régional ou communautaire, contre les violences sexuelles faites aux enfants.

Contribution à la proposition de résolution introduite par Zakia Khattabi, ancienne députée générale à la chambre des représentants et maintenant ministre fédérale

Exploitation sexuelle des enfants : le S.O.S. des experts

Une lutte trop inégale, alors que le problème s'est aggravé pendant le confinement

« 80% des faits ont lieu dans le cercle de confiance des enfants »

Ariane Couvreur (ECPAT)

Quand Child Focus tire le signal d'alarme

Les chiffres ont explosé pendant le confinement

La députée Écolo propose 23 mesures pour améliorer la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

Khattabi : « Il faut un plan d'action national »

Suite à une discussion avec ECPAT Belgique, Zakia Khattabi, ancienne députée générale à la chambre des représentants, a introduit une Proposition de résolution visant à doter la Belgique d'outils ambitieux dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Cette proposition de résolution a été largement commentée et enrichie par ECPAT Belgique, qui ne peut que féliciter l'initiative !

En mai 2020, la plateforme « Sterk Sociaal Werk BXL » dépendant du « Ministère flamand du bien-être et de la société » a interrogé 105 travailleurs sociaux à Bruxelles, dont ECPAT Belgique, concernant l'impact de la crise sanitaire sur leurs groupes cibles ainsi que sur leur travail.

L'objectif est de donner une voix au travail social et sensibiliser les gouvernements à l'impact social de la pandémie de COVID. Pendant cette crise, un besoin commun, une conscience commune de travailler avec les familles et les jeunes les plus vulnérables à Bruxelles se sont développés.

EN COULISSES

Zoom sur

Les 30 ans d'ECPAT International

Cette année 2020 a marqué les 30 ans d'ECPAT. Ce qui a commencé comme une campagne initiée par un petit groupe de personnes pour lutter contre la prostitution enfantine en Asie est désormais le plus grand réseau mondial de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, comptant 118 organisations membres dans 102 pays. L'occasion de prendre un temps pour se remémorer les actions du réseau ECPAT.

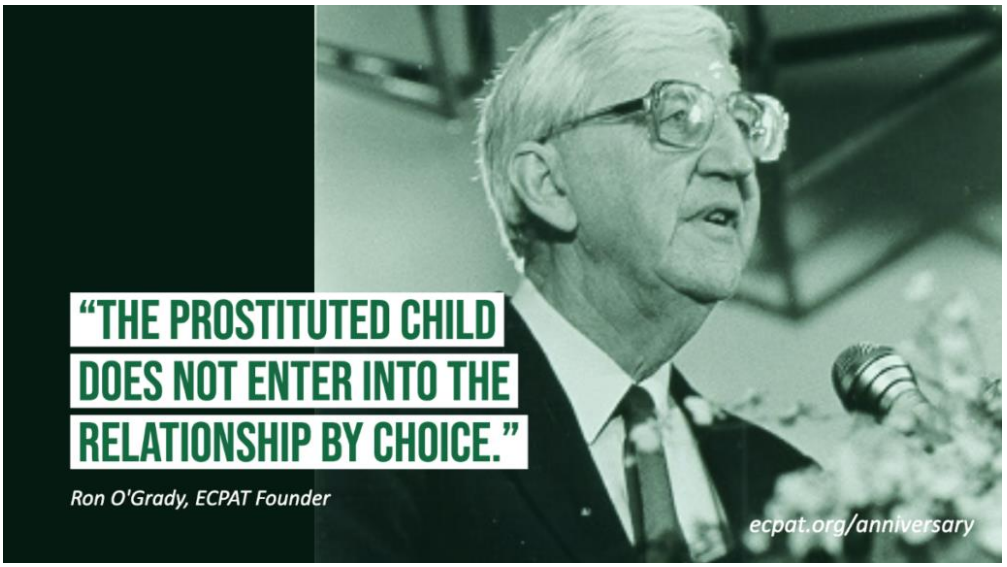

C'est à la fin de la guerre du Vietnam en 1975 que des tours opérateurs ont commencé à proposer des voyages en Asie. Rapidement, de nombreux cas d'exploitation sexuelle d'enfants ont été mis en lumière. En 1987, la mort de Rosario, une fillette philippine, a suscité l'indignation du grand public. Après avoir été torturée par un médecin autrichien et exploitée sexuellement, la jeune fille est décédée à l'âge de 12 ans des suites d'un vibromasseur coincé en elle durant 7 mois. C'est lors d'un salon du tourisme en 1990 que Ron O'Grady prend conscience de l'ampleur de l'exploitation subie par les enfants. Choqué et indigné par le nombre croissant de touristes voyageant dans le but d'exploiter sexuellement des enfants, Ron et d'autres activistes créent en août 1990 la campagne ECPAT, *End Child Prostitution in Asian Tourism*.

Progressivement, ECPAT a rassemblé de nouveaux membres et a collaboré avec différents acteurs afin de lutter ensemble contre l'exploitation sexuelle des enfants. Pour ECPAT, la collaboration a toujours été une composante clé du travail du réseau. Depuis 1998, le développement d'internet a eu un fort impact sur l'exploitation sexuelle des enfants et, par conséquent, sur le travail d'ECPAT. En effet, les nouvelles technologies permettent non seulement de partager et de visionner rapidement du matériel d'abus sur mineurs, mais elles facilitent également le contact entre prédateurs sexuels et enfants.

L’exploitation sexuelle en ligne représente un enjeu majeur dans la protection des enfants et le réseau ECPAT a mis en place de nombreuses actions de plaidoyer pour renforcer la protection des enfants dans la loi. Les différents membres d’ECPAT ont par ailleurs instauré des actions de formations et de sensibilisation auprès des professionnels du tourisme ou encore auprès des jeunes afin de leur donner les outils pour se protéger. ECPAT Belgique a mis en place le projet (Dé)clic, un projet sur la sécurité en ligne par et pour les jeunes.

La situation sanitaire

La pandémie, comme elle a affecté de nombreuses structures, a atteint ECPAT Belgique.

De nombreux évènements ont dû être annulés ou reportés, et notamment une série d’activités de formation, une pièce de théâtre, une campagne de sensibilisation et de nombreuses formations. Pour autant, dans cette situation, parmi les plus impactés figurent sans aucun doute les enfants. Child Focus le signalait d’ailleurs, les cas ont explosé avec les nombreux confinements : le nombre de signalements de "grooming", soit des adultes qui abordent des mineurs en ligne avec un but d’abus sexuel, a triplé. Les dossiers d’extorsion sexuelle ont, eux, augmenté de 118%, tandis que les plaintes de jeunes harcelés sexuellement en ligne ont doublé.

Nos réseaux sociaux

Le site web d’ECPAT Belgique est resté très fréquenté en 2020. Sur nos réseaux sociaux, le nombre d’abonnés a fortement augmenté.

ECPAT Belgique est présent sur Facebook, LinkedIn, Instagram et Twitter. Rejoignez-nous !

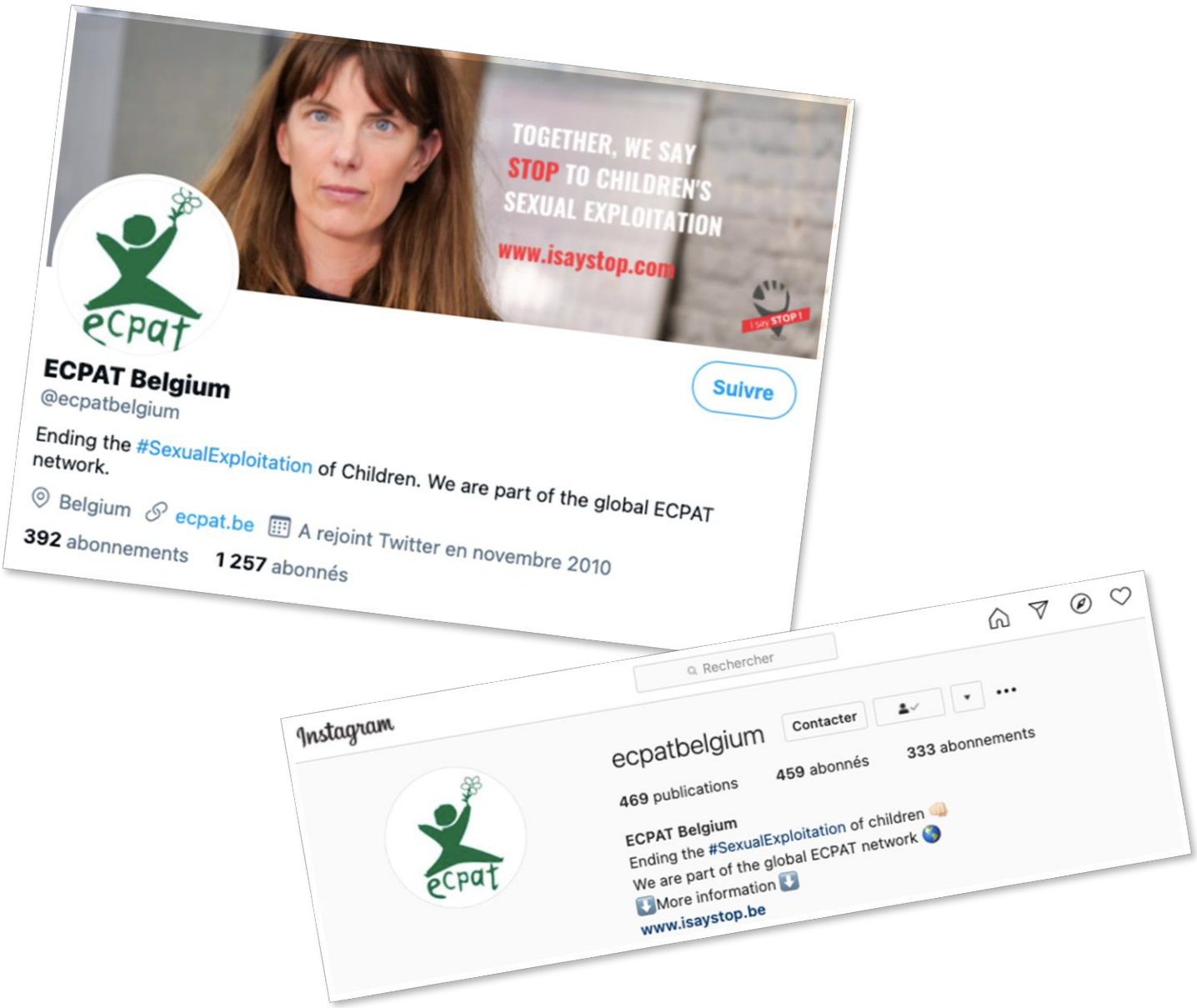

Finance

Charge 2020 (total € 165.884,25)

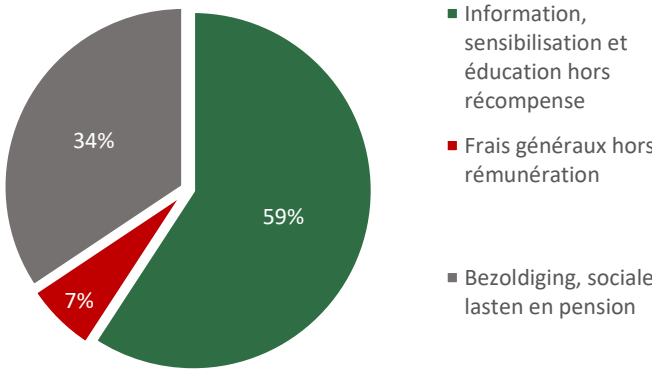

Produits 2020 (total € 74.900)

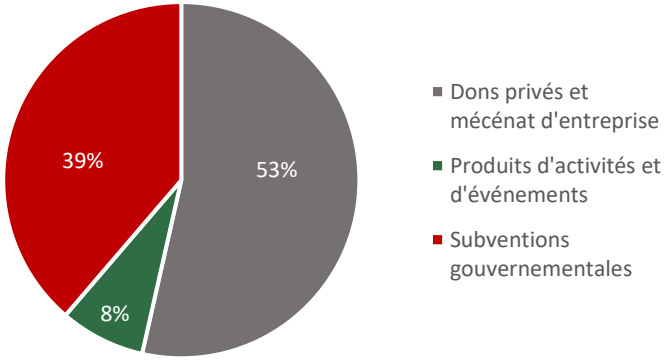

Merci

Merci aux bénévoles qui se sont personnellement investi·e·s auprès d'ECPAT Belgique cette année. Merci à Ariane Couvreur, coordinatrice et aux stagiaires de 2020, dont le travail a été crucial, Alexia Gallucci, Rachel Ehrhart et Camille De Marchi.

Merci également au Conseil d'Administration, David Boulanger, Katlijn Declerq et Emmanuelle Vacher, et aux membres de l'Assemblée Générale, Isabelle De Maegt, Sophie Jekeler, Thomas Maertens, Milena Michel, Sofia Rebolledo, Danielle Van Kerckoven et Karl Wintgens.

Enfin, un immense merci à tous nos donateurs, sans qui rien ne serait possible. Vous donnez vie à nos actions.

ECPAT Belgique
Rue de Joseph II, 20
11000 Bruxelles
info@ecpat.be